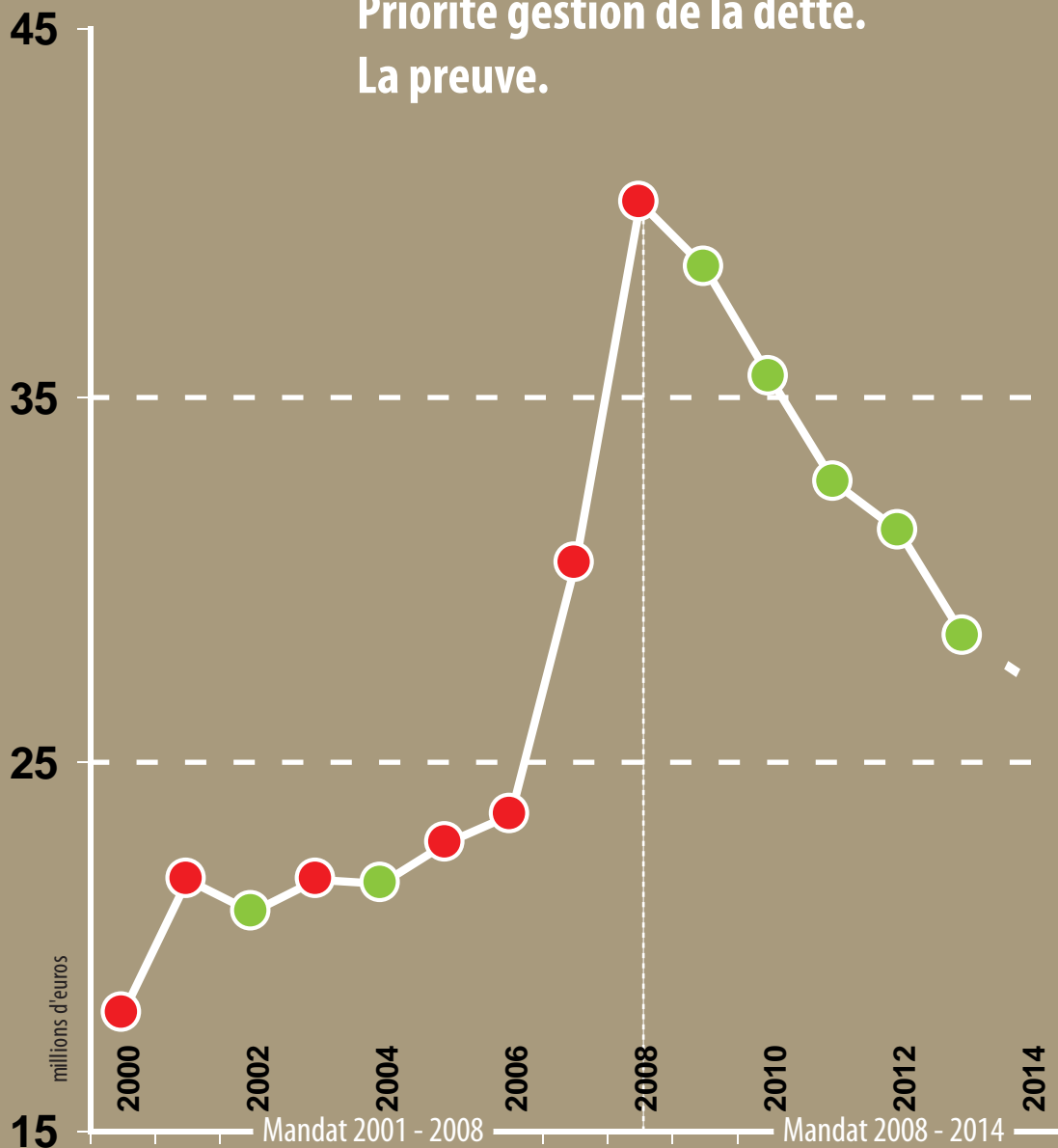


Baisse de la dette et du taux de taxe d'habitation et de nouveaux investissements !

BUDGET 2013

Priorité gestion de la dette.
La preuve.



ACTU

P. 4 - 5 / SERVICE(S) GAGNANT(S) !

P. 6 - 7 / La maison de l'environnement mobile revient à Orsay !

> ATTITUDE / Plus proche de vous... L'Agence Territoriale de l'Energie du Plateau de Saclay (ATEPS) s'installe au cœur d'Orsay !

AGORA

P. 8 - 9 / OUI, ELLE EST BELLE NOTRE JEUNESSE ! LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

P. 10 / RUGBY : DIDIER RETIÈRE EN VISITE AU CAORC LE TEMPS D'UNE SOIRÉE

Melanine Mobile Vibe fait swinguer le Gramo !

DOSSIER

P. 11 / BUDGET 2013

Baisse de la dette et baisse du taux de la taxe d'habitation !

DIAPORAMA

P. 14 / SPECIAL ORSAY SOUS LES SAPINS... MAIS AUSSI RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE CÉDRIC VILLANI, 6E WEEK-END DE MUSIQUES ET DANSE CONTEMPORAINE ET LE REPAS DE NOËL DES SENIORS.

INFOS MUNICIPALES

P. 16-17 / OPINIONS - CARNET

MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS

P.18 / CONSULTATIONS GRATUITES - ENCOMBRANTS - NUMEROS UTILES

TRAVAUX

P.19 / AGIR AU QUOTIDIEN

NEWS - ACTUS
ACCES DIRECTS- MENUS DU MOIS
FOCUS AGENDA
A L'AFFICHE AU CINEMA
BONS PLANS ORSAY SUR LE WEB
Abonnez-vous à la newsletter
sur www.mairie-orsay.fr
Sur votre messagerie
tous les 15 du mois



Direction artistique 2009
Direction éditoriale 2012



Imprimé sur papier certifié PEFC

BUDGET 2013

Réduction du taux de la taxe d'habitation et réduction de la dette.

La situation économique du pays et les tensions concernant le financement des collectivités territoriales appellent à une vigilance forte et à une responsabilisation accrue des choix de l'exécutif local.

Le budget communal voté le 19 décembre dernier s'inscrit dans ce contexte et s'appuie sur trois choix clairs : continuer de réduire la dette, qui mettait en danger notre ville, maintenir et soutenir les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la commune et réduire le taux communal de la taxe d'habitation.

Depuis 2008, année après année, nous avons tenu bon le cap du désendettement rapide de notre ville. C'est ce travail quotidien et durable qui permet aujourd'hui de revenir à un niveau d'endettement -certes, toujours trop élevé- mais qui ne met plus notre ville en danger. De plus de 40 millions d'euros de dette en 2008, nous sommes parvenus à 28,5 millions en 2012.

Même si le poids de la dette pèse lourdement sur notre capacité à investir, avec 3 millions d'euros de remboursement du capital sur les 6,5 millions de dépenses d'investissement, nous continuons à investir progressivement dans nos équipements et pour nos services publics. Une action rendue possible grâce notamment au soutien d'autres collectivités publiques investies. Je tiens ici à souligner et honorer l'effort collectif et quotidien considérable fourni par l'ensemble des services

municipaux dans leur maîtrise et leur gestion rigoureuse des dépenses.

C'est grâce à ce travail de désendettement et à cette conviction partagée depuis 2008 que les efforts d'aujourd'hui sont les possibilités de demain, que nous avons pu décider cette année de réduire le taux de la taxe d'habitation des Orcéens d'environ 2%.

C'est avec une détermination sereine et une mobilisation inébranlable que nous entamons cette nouvelle année sous le signe des services gagnants pour Orsay.

C'est le résultat des efforts de chacun ; et notamment des vôtres, Orcéens et Orcéennes, qui avez dû vivre également ce contexte budgétaire municipal tendu.

Ce n'est que justice de vous rendre le fruit des efforts collectifs : nous avons donc décidé de réduire le taux de votre taxe d'habitation de 2 %.

Si 2013 est une nouvelle année, elle n'en reste pas moins une année comme une autre où le seul objectif que nous continuerons à viser sera de donner l'avantage à Orsay. Et pour en parler ensemble, c'est aux terrains de tennis couverts du nouveau complexe sportif et polyvalent de Mondétour, que je vous invite à nous retrouver le 25 janvier prochain.

D'ici-là et dès aujourd'hui, je vous souhaite à tous et à toutes mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2013.

Bien fidèlement,



David Ros

Maire d'Orsay,
vice-président du Conseil
général de l'Essonne, et
Jean-François Dormont,
adjoint au maire en charge
des affaires générales, des
finances et du personnel
municipal ; lors du vote
du budget au Conseil
municipal du 19 décembre
2012.



AMÉLIORATION CONTINUE DU SERVICE PUBLIC

En 2013, un processus qui se poursuit et s'accélère : services gagnants !

C'est au nouveau complexe sportif et polyvalent de Mondétour que se lancera la nouvelle année municipale à l'occasion des Vœux du maire aux Orcéens. Une nouvelle structure publique, conçue pour optimiser la pratique du tennis à Orsay, mais aussi à destination de tous pour répondre aux besoins des associations et des usagers. Et le lieu n'est pas un hasard : il illustre concrètement le chemin parcouru en matière de développement des services et structures publiques dans notre ville, et celui qui sera suivi encore vers un objectif réaffirmé : **Orsay, services gagnants !**



Nouveau complexe sportif de Mondétour : une salle polyvalente pour tous, en plus du club-house et des deux courts de tennis couverts.

Après la mise en place de nouveaux services pour l'enfance et la parentalité (Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'accueil Enfants-Parents, pôle Accueil Familles, Portail famille en ligne, etc.), le lancement de prestations municipales décentralisées pour un accès facilité pour les usagers (permanences urbanisme et emplois familiaux à Mondétour; pan-

neaux d'information dans les quartiers, etc.) ; ou encore la mise en accessibilité des bâtiments communaux et leur entretien et rénovation (piscine, nouveau skate parc, terrain synthétique, isolation des écoles, etc.) la démarche se poursuit en 2013. Elle s'accélère même.

Vers une labellisation qualité pour l'accueil du public

Cette année, pour des services gagnants pour les Orcéens et un avantage Orsay, la mairie initie une démarche en vue d'une labellisation qualité de l'accueil du public. Cela nécessitera une évaluation objective du dispositif actuel, la mise en place et le traitement d'une enquête de satisfaction, des ajustements, des nouveautés, etc. Un projet collectif qui vise à améliorer la qualité de l'accueil et les réponses apportées aux usagers.

2013 sera l'occasion également de faire évoluer encore le Portail famille et d'offrir encore plus de services en ligne pour les familles. En ligne de mire, l'inscription aux centres de loisirs par exemple.

Enfin, cette année verra naître la petite extension du Centre technique muni-

cipal qui accueillera le tout nouveau service proximité (voir ci-contre). Un investissement qui donne les moyens à une action programmée sur la propreté de la ville, la lutte contre les incivilités et la promotion du bien vivre-ensemble

Un service gagnant c'est aussi la réussite de l'animation de la ville

2013 sera l'année des 40 ans du jumelage avec notre ville amie, Kempen. Ce sera l'occasion d'un grand week-end festif en juin. Orsay vivra à l'heure internationale, plus que jamais (à ce sujet d'ailleurs, une partie du site internet de la ville en version anglaise et/ou allemande pourrait progressivement voir le jour). Des animations et des projets festifs pour tous : une 3^e édition du Festival Street art au coeur d'un skate parc tout neuf, Orsay Plage en été, une Semaine Bleue inter-générationnelle de plus en plus suivie, des projets citoyens et urbains avec le Conseil municipal des jeunes, un collectif de programmation qui concocte une saison aux petits oignons, et Orsay sous les sapins, plébiscité, qui reviendra à nouveau... Entres autres.

En cette période de crise et de morosité ambiante, le service public doit rester un socle dû à chacun. Il doit être gagnant pour tous. **Et puis, des services gagnants au quotidien, ça donne le sourire à chacun. Et le sourire, c'est contagieux. Que pourrait-on se souhaiter de plus simple et de plus universel que ça ?**

Zoom sur le nouveau service Proximité au Centre Technique Municipal

C'était un projet de longue date porté par une politique volontariste en matière de proximité et de réponse apportée aux usagers. Un projet de longue date car le principe de réalité rattrape (et c'est très bien) les meilleures volontés : créer un nouveau service implique que l'on ait évalué et étudié en amont les besoins et les attentes, les coûts financiers, les ressources humaines et techniques, les outils permettant de répondre aux objectifs, etc. C'est donc fait. Et c'est avec plaisir, et avec l'effervescence et la motivation des lancements, que la mairie présente son nouveau service Proximité.

C'est une chose de donner les moyens aux Orcéens, aux usagers de contacter la mairie et partager leurs remarques, questions ou demandes. C'en est une



Signalez et partagez un problème en quelques clics sur l'appli mobile gratuite d'Orsay.

autre de garantir une réponse appropriée et une intervention, le cas échéant, suivie. C'est tout le but de nouveau service de proximité. Un

pôle basé au Centre Technique Municipal qui a pour objectif de centraliser vos demandes (via le site internet, les mails, les courriers, les appels, l'appli mobile, les contacts directs, etc.), de les traiter, de les transmettre et d'assurer un suivi efficace pour vous garantir une réponse fiable, réaliste et précise.

Le service «Proxi», comme son nom l'indique, est l'un des moyens mis en place pour atteindre les objectifs d'un service rendu au public chaque fois plus efficace. Il complète un dispositif transversal appliqué à l'ensemble des services municipaux dans le cadre d'une évaluation constante (démarche qualité, études post-événementielles, recueil d'avis, enquêtes, etc.). **Le Centre Technique Municipal, basé à Mondétour, est le centre nevralgique des services techniques** : voirie, bâtiments, travaux, stockage de matériel, etc. Il a vocation à devenir aussi un centre d'accueil du public dans cette démarche qualité. C'est l'un des investissements retenus au budget 2013 par l'équipe municipale.

Un coût prévu de 300 000 € pour la réa-

lisation d'une petite extension dédiée à l'accueil du public et au Service Proximité - parce que la dématérialisation c'est bien, mais qu'avec la possibilité maintenue d'un contact humain et personnalisé, c'est mieux -. Le CTM sera ouvert au public, avec un accès contrôlé (sécurité des stocks et des personnes dans la cour) pour, par exemple, le dépôt des déchets DEEE* ou le retrait gratuit de compost mis à disposition par le Siom (Syndicat intercommunal des Ordures Ménagères).

Le service Proximité ne porterait pas bien son nom s'il n'arpentait pas nos rues. C'est l'une de ses missions aussi : voir sur place, surveiller, anticiper, constater, échanger... pour veiller à maintenir, au plus près des Orcéens, un cadre de vie de qualité. Propreté de la ville, civisme, prévention et veille seront autant d'objectifs pour 2013.

■ SERVICE PROXIMITÉ
PROXIMITÉ.VILLE@MAIRIE-ORSAY.FR
01 69 18 73 11

*DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques



Un Centre technique rénové pour un stockage plus durable.

Les travaux du nouveau Complexe sportif et polyvalent de Mondétour ont été l'occasion de combiner avec une optimisation structurelle de la cour du CTM : redistribution et rénovation des espaces de stockage, sécurisation et amélioration de la circulation intérieure, anticipation de nouveaux services rendus dans le cadre de l'accueil du public, etc. Des travaux qui ont une portée durable et collective pour la ville puisqu'ils assurent la qualité du matériel stocké au CTM (et donc leur efficacité, leur durée de vie, etc.). Ainsi, l'espace de stockage du sel de déneigement (photo ci-contre) a été entièrement refait et couvert ! Plus de pluie sur le sel qui agglomérerait les cristaux, et nuisait autant à sa manutention qu'à son efficacité.

Vie économique locale • nos commerçants

> Bienvenue !

BODY'MINUTE • Institut de beauté
7/9, rue du Docteur Ernest Lauriat
Du mardi au vendredi de 10h à 19h30 samedi de 9h30 à 18h30 / 01 69 28 42 57

DU 23 JANVIER AU 9 FÉVRIER

La Maison de l'Environnement Mobile (MEM) est de retour à Orsay

Cofinancée par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, le Département et la Région, la MEM est un véritable centre de ressources pour les particuliers sur les questions environnementales et de développement durable. Un projet impulsé par la CAPS et notamment par Marie-Pierre Digard, en qualité de vice-présidente en charge du développement durable. La MEM propose également des animations et des ateliers pour les groupes scolaires. Cette année, l'eau sera au centre des rencontres.

Des conférences, des expositions, un ensemble d'activités vous y sont proposées pour informer, sensibiliser et éduquer petits et grands au respect de l'environnement. On y trouve également un interlocuteur privilégié pour les enseignants qui souhaitent aborder les questions environnementales dans leur programme pédagogique.

Les plus ? Un espace multimédia avec



■ MAISON MOBILE DE L'ENVIRONNEMENT / HORAIRES D'OUVERTURE :
MARDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI DE 16H30 À 17H30
SAMEDI DE 10H À 13H ET DE 14H À 16H30
LES JOURS DE MARCHÉS DE 9H À 12H30 / FERMETURE DIMANCHES ET LUNDIS
LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DU MARCHÉ DU CENTRE SERA RESTREINT DU 21 JANVIER AU 11 FÉVRIER.
GRATUIT, OUVERT À TOUS !
WWW.SCIENTIPOLE.FR / 01 69 35 60 60 • MEM.CAPS@GOOGLEMAIL.COM

**vite dit
bien dit**

Aidez l'INSERM dans ses recherches sur le cerveau ! L'unité de Recherche INSERM de Neurospin de Saclay recherche :
- Des enfants de 5 à 10 ans pour participer à des études en imagerie cérébrale.
- Des enfants entre 8 et 10 ans qui présentent un Trouble de la Coordination Motrice ou dyspraxiques afin de faire progresser les connaissances sur ce trouble.
Si vous souhaitez participer à ces études : antoinette.jobert@cea.fr
01 69 08 79 37
Plus d'info sur www.mairie-orsay.fr et www.unicog.org/pm/pmwiki.php/Main/Dyspraxia

Passe ton BAFA d'abord ! Le Service Jeunesse propose chaque année aux jeunes Orcéens en âge de passer le BAFA, une session de formation de base. Cette formation est encadrée par un organisme agréé, un référent du Service Jeunesse et aura lieu du 9 au 16 mars à la Bouvèche.
Inscriptions entre fin janvier et début février auprès du service jeunesse : jeunesse@mairie-orsay.fr

Inscription en maternelle pour les enfants nés en 2009 Votre enfant est né en 2010 et doit faire sa rentrée à l'école maternelle en septembre 2013 ? C'est le moment de l'inscrire auprès du Pôle Accueil Familles avant le 28 février. Passée cette date, les affectations scolaires seront réalisées en fonction des places disponibles dans les différents établissements de la commune et non plus par rapport à l'école du secteur.

L'ASEOR (Association de sauvegarde de l'environnement d'Orsay) aura 40 ans le 22 janvier 2013 ! Née ASEON (Orsay Nord), l'association se mobilise sur l'ensemble de la ville depuis 1976.
www.aseor.org - 01 60 10 96 23

La ville des Ulis intègre officiellement la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) à compter du 1er janvier 2013 La CAPS regroupe donc désormais 11 communes.
www.scientipole.fr

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

SERVICE PUBLIC GRATUIT

L'Agence Territoriale de l'Energie du Plateau de Saclay s'installe près de la gare Orsay-ville.



Notre démarche active, engagée il y a 3 années trouve un écho dans le débat national actuel concernant la

transition énergétique. L'enjeu est essentiel puisqu'il s'agit de réaliser des investissements de long terme pour lutter contre le réchauffement climatique et impulser la croissance et les emplois verts de demain et, trouver dès à présent des réponses pour nos concitoyens qui sont déjà en situation de précarité énergétique. Nous intervenons en complémentarité avec la Maison de l'Environnement Mobile pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et énergétiques. Dans cette optique, le conseiller de l'ATEPS effectuera une permanence à la MEM les samedis 26 janvier ainsi que le 2 et le 9 février.

Marie-pierre Digard, présidente de l'ATEPS
1ère adjointe au maire en charge du développement durable et de la démocratie participative

L'ATEPS est une association à but non lucratif qui a pour vocation de promouvoir les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'éco-construction.

Les conseillers info énergie sont des spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat (particulier et professionnel) formés aux problématiques thermiques et climatiques. Ils sont également compétents pour vous conseiller en matière d'accompagnement financiers : crédit d'impôts, éco-prêt à aux zéro, etc.

Dès le 1er février, vous serez accueillis dans les nouveaux locaux, la maison du garde-barrière de la gare d'Orsay-ville. À l'occasion de l'installation de l'agence en ville, nous avons rencontré sa présidente, Marie-Pierre Digard, également 1ère adjointe à la mairie d'Orsay, chargée du développement durable et de la démocratie participative et vice-présidente de la CAPS.

■ ATEPS
4, BD DUBREUIL (À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER)
91400 ORSAY
WWW.ATEPS.FR / CIE@ATEPS.FR
01 60 19 10 95

L'ATEPS EST SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY, LES COMMUNES DU TERRITOIRE, LADEME, LA RÉGION ILE-DE-FRANCE.



Pourquoi l'ATEPS s'installe-t-elle près de la gare d'Orsay-ville ?

M.-P. Digard : À l'ATEPS, nous souhaitons depuis longtemps nous rapprocher du cœur de la ville pour faciliter la rencontre avec le public. Le choix de la proximité des transports en commun et du pôle de la gare d'Orsay est l'opportunité que nous a offerte la RATP : l'agence devient ainsi accessible à tous !

Pourquoi vient-on à l'ATEPS ?

M.-P. Digard : L'agence est un véritable service public de l'énergie. Chacun peut y être accompagné quel que soit son projet. Qu'il s'agisse de trouver des solutions concrètes de maîtrise de consommations d'énergie, vous aider à recourir aux énergies renouvelables, vous aider à transformer votre projet énergétique en acte concret ou vous conseiller dans le cadre de votre Diagnostic de Performance Energétique (DPE). N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les conseillers info énergie. D'autant plus que nos nouveaux horaires dont l'amplitude est améliorée font en sorte de mieux s'adapter aux demandes des particuliers.





Oui, elle est belle la jeunesse ! (Et elle a des projets...)

Les 10, 11 et 13 décembre derniers, les élèves des collèges Fleming et Fournier et du lycée Blaise Pascal (classes de 2e) ont élu leurs nouveaux représentants au sein du Conseil Municipal des jeunes d'Orsay. Pendant la campagne, chacun des 13 candidats a pris le soin de proposer aux jeunes électeurs un programme concernant les loisirs, le sport, la culture ou la prévention afin de mettre en valeur le rayonnement de leur ville. Retour sur le scrutin.

«Avec 291 suffrages exprimés, nous constatons une très bonne progression de la participation par rapport au scrutin de 2010» ajoute Richard Boucaud, coordinateur au service jeunesse. Prochaine étape, la cérémonie d'investiture officielle. Celle-ci aura lieu ce mois-ci, en salle du conseil municipal, en présence de David Ros, maire d'Orsay et de Mireille Ramos, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux personnes âgées,

pour une remise de l'écharpe tricolore aux jeunes élus.

«Le scrutin s'est déroulé comme pour des élections nationales, indique Nicolas Gonfalone, responsable du service jeunesse. Les bureaux de vote ont été installés dans les établissements, dans les lieux de passage pour encourager les collégiens et les lycéens à se glisser dans l'isoloir. A la table de vote il y avait un président, des assesseurs et des secrétaires». Les jeunes ont consulté attentivement les affiches des candidats avant de voter. Certains étaient ravis de prendre une enveloppe estampillée « République française » et de se glisser pour la première fois dans l'isoloir. D'autres ont assumé fièrement leur responsabilité de citoyen, comme cet élève de 5e : «moi, je veux faire comme mes parents, aller dans l'isoloir, c'est un lieu qui est d'habitude réservé aux adultes», un autre en classe de 6e ajoute : «je me sens un peu plus responsable par ce vote» et une élève de 3e renchérit : «on nous donne la parole, alors on la prend !»

Avec 291 suffrages exprimés, nous notons une très forte progression de la participation par rapport à 2010. C'est très satisfaisant car l'apprentissage de la citoyenneté par les plus jeunes est au cœur du projet cmjo.

COORDINATION DU CMJO / SERVICE JEUNESSE : CHRISTINE PICHON ET RICHARD BOUCAUD 01 69 29 01 49 / JEUNESSE@MAIRIE-ORSAY.FR ACCUEILJEUNES@MAIRIE-ORSAY.FR



Didier Ritière, ancien entraîneur du XV de France, est venu coacher l'équipe d'Orsay



Les cadets et juniors du CAORC en plein effort sous le regard bienveillant de Didier Ritière

L'ancien entraîneur du XV de France et spécialiste des avants est venu « coacher » les cadets et les juniors du CAORC le temps d'une soirée.

Le 21 novembre dernier, Didier Ritière, accompagné d'Yves Ajac, tous deux membres de la Direction Technique

Nationale et anciens entraîneurs adjoints de l'équipe de France de rugby, sont venus partager leur expérience avec les membres du CAORC qui évoluent en Fédérale 2.

Dans un premier temps, les cadets et les juniors ont bien volontiers joué les « cobayes » et se sont familiarisés avec les bonnes positions individuelles et collectives afin d'apporter plus d'efficacité dans leur jeu. Les jeunes joueurs ont également pu mettre en application leurs connaissances grâce à l'utilisation d'un matériel léger de type harnais ou

poulies qui permet d'effectuer un travail de gainage musculaire dynamique. Les précieux conseils dispensés par les deux entraîneurs nationaux ont permis aux jeunes Orcéens de mieux ressentir les différents efforts et de mieux apprécier la difficulté de conserver la position adéquate du corps pendant l'action.

Au cours du pot de l'amitié qui a clôturé la soirée, le club a remercié ces deux invités d'honneur pour leur disponibilité, leur patience, leurs conseils techniques et le partage de leurs compétences avec l'ensemble des joueurs et des éducateurs.

■ CAORC
JEAN FAUCHIER : 06 07 95 31 70

AMBIANCE CLUB DE JAZZ

Melanie Mobile Vibe fait swinguer le Gramo



© lepoissonchat.fr / Olivier Alfaiate

Depuis bientôt un an, le bar du 1er étage au Gramophone accueille, le 2e jeudi du mois, le collectif d'artistes Melanine Mobile Vibe pour un concert exceptionnel de jazz dans le cadre du Gramo jazz. Un nouveau concept pour les couche-tard et qui n'est pas si courant dans le coin !

on trouve un piano acoustique qui permet de mettre à l'honneur des pianistes bien-sûr mais le lieu est également propice à la découverte d'artistes notamment à l'occasion de la sortie d'un album. Cela peut leur donner un coup de pouce. Les concerts sont divisés en 2 sets (un premier de 20h à 21h15 et un deuxième

de 21h30 à 22h45) et si vous prenez une carte annuelle pour cinq concerts, vous ne paierez que 10 € le set !

Le prochain concert est programmé le jeudi 10 janvier avec un duo piano et voix de Julien Lallier et Charlotte Wassy (1er prix de soliste des Trophées 2012 du Sunside). Le jeudi 14 février, le bar recevra la pianiste Leïla Olivesi en trio à l'occasion de la sortie de son album. Retrouvez chaque mois la programmation du Gramo jazz et du Jazz au Gramophone (programmation par MMV depuis 2006) dans le sOrtir !

de 21h30 à 22h45) et si vous prenez une carte annuelle pour cinq concerts, vous ne paierez que 10 € le set !

Le prochain concert est programmé le jeudi 10 janvier avec un duo piano et voix de Julien Lallier et Charlotte Wassy (1er prix de soliste des Trophées 2012 du Sunside). Le jeudi 14 février, le bar recevra la pianiste Leïla Olivesi en trio à l'occasion de la sortie de son album. Retrouvez chaque mois la programmation du Gramo jazz et du Jazz au Gramophone (programmation par MMV depuis 2006) dans le sOrtir !

■ BAR DU GRAMOPHONE
27, BOULEVARD DUBREUIL / RÉSERVATION :
01 69 28 42 15
WWW.LEGRAMO.COM
WWW.MELANINEMOBILEVIBE.COM

BUDGET 2013

Baisse de la dette & baisse du taux de la taxe d'habitation !



Une politique de désendettement malgré des contraintes durables, tout en assurant l'avenir de la ville par une politique d'investissements dynamique mais responsable.

Réduction du taux de la taxe d'habitation : un premier bénéfice du choix du désendettement

La situation financière de la ville demeure très contrainte notamment par 2 facteurs : le remboursement en capital de la dette (plus de 3 M€ par an jusqu'en 2021 !) qui obère fortement les capacités d'investissement, et la politique de redressement nécessaire des finances publiques qui conduit l'Etat à réduire les dotations versées aux communes.

Dans ce contexte, le budget 2013 s'inscrit dans la continuité des 5 budgets précédents :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- investissements nouveaux facilités par des subventions (Région, Départe-

ment, CAPS), même s'il est impératif d'adapter chaque année les choix aux capacités financières et donc d'étaler dans le temps la réalisation des projets ;

- réduction de la dette de la ville, passée de plus de 40 M€ début 2008 à 28,5 M€ fin 2012, avec un objectif de 27,2 M€ fin 2013 ;
- maintien des taux communaux d'imposition.

Mieux, en 2013, la diminution de la dette conduit à une diminution sensible du montant des intérêts d'emprunts qui permettra une baisse de 2% du taux de la taxe d'habitation. Pour la taxe foncière, le SIOM a prévu une baisse

de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Ces deux baisses conjuguées compenseront les prélèvements effectués par la communauté d'agglomération (CAPS) pour financer des investissements importants (Très Haut Débit, Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Vallée de Chevreuse à Orsay, piscine d'Orsay, piscine intercommunale à Palaiseau, etc.).

Bref, une politique de désendettement malgré des contraintes durables, tout en assurant l'avenir de la ville par une politique d'investissements dynamique mais responsable.

Jean-François Dormont • Adjoint au maire chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal.
Permanence le lundi de 10 h à 12 h, sur rendez-vous au 01 60 92 82 04. jean-francois.dormont@mairie-orsay.fr

Les principaux investissements

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

6,5 M€ dont 3,2 M€ de remboursement en capital de la dette.

MAISON TATI CONTRAT RÉGIONAL

Un équipement culturel et de loisirs pour tous. Ce projet viendra compléter les actuelles installations de l'espace Jacques Tati (studio de danse et salle de spectacles) sans accroître la hauteur du bâtiment. Il accueillera une salle de café-concert, une salle de répétition, des espaces de jeux et diverses salles pour des ateliers. Ce bâtiment sera construit avec le label BBC (bâtiment basse consommation). Cette opération, d'un coût global d'environ 2,3 M€ bénéficie d'une subvention totale de 1 M€ de la Région et du Département.

PATRIMOINE COMMUNAL 1^{ÈRE} PHASE DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Un diagnostic détaillé de l'état de ce bâtiment communal a été réalisé par un cabinet spécialisé. Une première phase de travaux d'urgence sera mise en œuvre en 2013 : réfections partielles au niveau de la toiture et assainissements divers de façon à éviter des dégradations de l'édifice. Coût en 2013 : 0,2 M€.

C'est la politique de désendettement menée depuis 2008, et les efforts de tous les services municipaux dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permettent à notre ville de pouvoir continuer à investir raisonnablement, malgré le contexte.

PISCINE AMÉNAGEMENT DU BASSIN EXTÉRIEUR

Ce projet vise à permettre une utilisation du bassin extérieur toute l'année. Cela nécessite d'installer un éclairage approprié pour assurer la sécurité de la surveillance en soirée, et un dispositif amovible de couverture du bassin, servant d'isolant thermique hors utilisation du bassin pour la baignade. L'expérience d'autres installations similaires montre que le surcoût en chauffage de l'eau est limité. De plus on économise le traitement et le chauffage de l'air, très onéreux.

Les économies qui seront réalisées avec le changement de chaudières (chaudières à gaz à condensation d'un bien meilleur rendement, passage du fuel au gaz) sont de l'ordre de 50 000 €/an.

Il sera possible d'étendre les horaires d'accès au public, à l'extérieur et à l'intérieur, et d'offrir de nouvelles possibilités de locations.

Avec un aménagement des abords, l'opération est évaluée à 0,7 M€ avec une subvention de 0,3 M€ de la CAPS

Donnez votre avis !

Une enquête de fréquentation du bassin extérieur de la piscine est en ligne sur www.mairie-orsay.fr pour connaître vos préférences de créneaux horaires le soir. Participez !

SERVICE PUBLIC AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL AMÉNAGEMENTS POUR UN ACCUEIL DU PUBLIC

Dans le cadre du développement du service de proximité, une petite extension du CTM sera construite pour favoriser le contrôle des accès du public dans le cadre de l'extension des missions d'accueil :

Par exemple organisation de dépôts de divers déchets non ménagers (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques, etc.) ou retrait du compost gratuit mis à disposition par le SIOM !

Coût : 0,3 M€

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

Suite à une concertation avec les parents d'élèves, un bureau d'études spécialisé a élaboré un projet d'aménagements paysagers et ludiques.

Coût : 0,2 M€. Une subvention au titre de la réserve parlementaire a été sollicitée.

ET AUSSI ...

En plus des renouvellements réguliers d'équipements (informatique, équipements dans les cuisines, outillages, etc.) et des travaux de sécurité, il est prévu :

- des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- la mise en place progressive d'une signalétique pour les bâtiments communaux
- l'achat de trois tableaux numériques et d'une valise pour la classe mobile informatique (école élémentaire du Guichet)
- l'étude du patrimoine arboré de la ville
- l'étude hydrologique de bassin du parc Eastcambridge
- l'étude du passage du chemin de fer

Comment ça marche ?

LES TRANSFERTS À LA CAPS

Depuis sa création en 2003 (et jusqu'en 2010) la CAPS a perçu le produit de la TP (impôt payé par les entreprises) des 10 communes qui la composent. Chaque année elle a reversé à chaque commune une Attribution de Compensation (AC) égale au montant « figé » de la TP perçue par la dite commune avant 2003, diminuée du montant des transferts réalisés.

Exemple : prenons le cas d'Orsay et du transfert du conservatoire qui a été effectué en 2006. De 2003 à 2005, Orsay a reçu une AC de 5 M€ puis, le conservatoire a été transféré. La charge que représente le conservatoire pour la ville a été évaluée à 0,3 M€ par an. En 2006, Orsay a reçu une AC de 4,7 M€ (5-0,3) et la CAPS a pris en charge la gestion du conservatoire (0,3 M€).

L'année du transfert est une opération « blanche » pour la ville et pour la CAPS. Les années qui suivent, la CAPS doit faire face aux augmentations des coûts du conservatoire tandis qu'Orsay se voit toujours prélevée le même montant (0,3 M€) sur l'AC. On considère que la CAPS bénéficie de la dynamique de la TP (augmentation chaque année des recettes) pour faire face à la croissance de ces dépenses. De plus la CAPS bénéficie d'une dotation de l'État dont le montant dépend du volume de transferts effectués des communes vers la CAPS.

A court terme le transfert est financièrement neutre. Mais à moyen terme ces opérations génèrent des économies d'échelle (mise en réseau des conservatoires) et permettent de développer à moindre coût des opérations dont bénéficient toutes les populations sur le territoire (par exemple l'informatisation des bibliothèques).

Avec la suppression de la TP en 2011, les recettes fiscales de la CAPS sont devenues plus complexes, avec une part de fiscalité sur les entreprises, une part d'impôts ménages, et des dispositifs compliqués d'écrêtement des ressources et de redistribution au niveau national. Mais le principe des transferts reste le même.

A ce jour, Orsay a transféré le conservatoire, les bibliothèques, la pépinière d'entreprise, la voirie (entretien et investissement), l'éclairage public pour un montant total de 3,2 M€. En conséquence la ville perçoit une AC de 1,8 M€ (5-3,2).

glossaire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAPS : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

SIAHVY : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

SIEVYB : Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre

SIOM : Syndicat mixte d'ordures ménagères de la vallée de Chevreuse

TP : Taxe Professionnelle

Budget de fonctionnement : 24 M€

recettes de fonctionnement

Taxe d'Habitation 6,6 M€ d'ze par les habitants moyenne : 950 € par foyer
Taxe Foncière 6,9 M€ d'ze par les propriŽtaires moyenne : 980 € par foyer
produit des services 3,5 M€ restauration scolaire piscine cr•che
Dotation Globale de Fonctionnement subvention Etat 2,7 M€
Attribution de Compensation reversement CAPS 1,8 M€
Droits de mutation
Subventions CAF, D'Žpartement

d'penses de fonctionnement

Personnel communal 13,3 M€ 400 agents dont 200 pour scolaire et petite enfance Effectifs stables depuis 2008
charges g'ŽnŽrales et divers fluides (gaz, 'lectricit'Ž, eau) fournitures prestations d'entreprises alimentation scolaire
subventions 1,7 M€ associations CCAS
frais financiers (int'Žr•ts d'emprunts) 1,3 M€
autofinancement investissement 2 M€

La figure ci-contre illustre de façon simplifiée la répartition par grandes masses :

- des recettes de fonctionnement
- des dépenses de fonctionnement

Au niveau des recettes on notera les poids voisins des produits de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière.

Le produit des services reste limité : l'utilisateur ne paie pas le prix réel, mais bénéficie toujours de l'aide de l'ensemble de la collectivité, aide souvent modulée en fonction de ses propres ressources (quotients familiaux).

Sans surprise, le personnel communal constitue plus de 55% des dépenses. Pour sa taille, Orsay bénéficie d'équipements importants (crèches, piscine) où les normes d'encadrement sont très strictes. De plus la restauration scolaire est effectuée en régie directe par le personnel communal préparant des repas sur place.

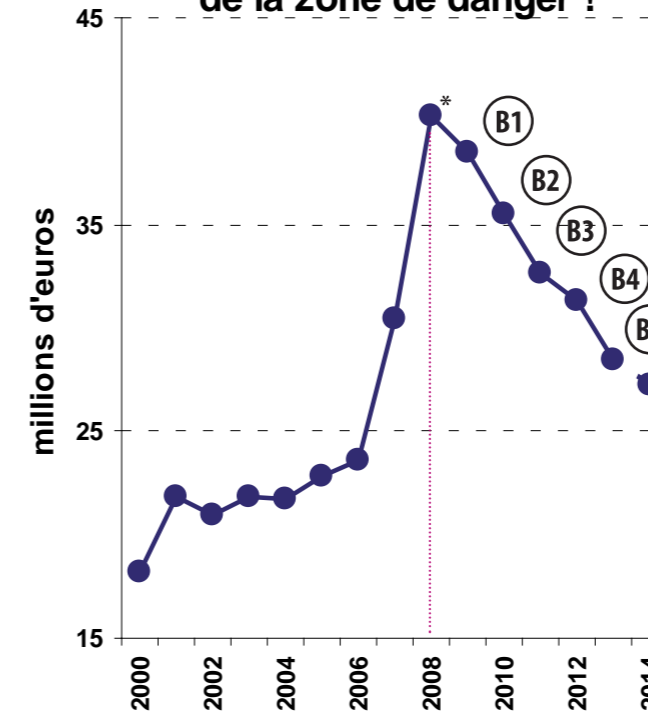
Dans l'avenir, avec le désendettement qui sera poursuivi, les frais financiers devraient baisser et l'autofinancement de l'investissement augmenter !

Nota : manquent à cette vue d'ensemble des budgets concernant la commune, le budget de l'action sociale (budget à part du Centre Communal d'Action Sociale) qui bénéficie d'une subvention de la ville de 0,47 M€ et tout ce qui concerne l'assainissement (budget annexe de 1,5 M€ voté en mars et interactions avec le syndicat de communes concerné, le SLAHVY)

En 2013, le budget consacré aux subventions aux associations augmente de 2,5%.

Réduction de la dette : les 1^{ers} bénéfices se font sentir !

Dettes au 1^{er} janvier La commune sort progressivement de la zone de danger !



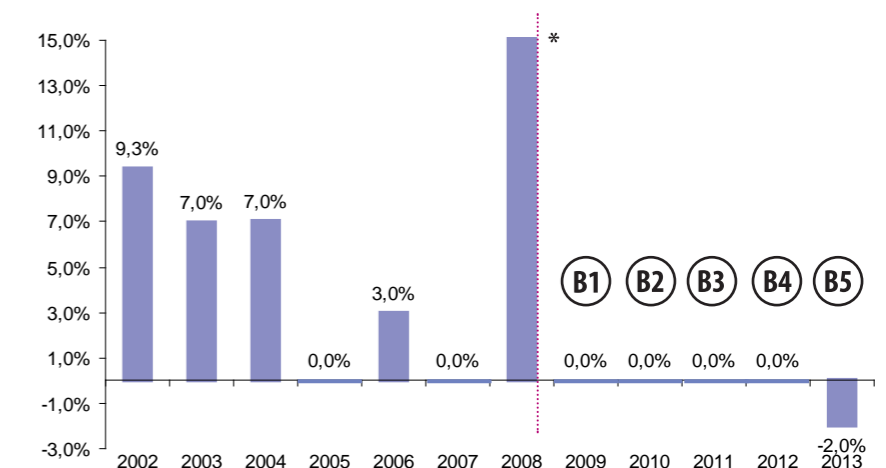
Depuis 2008, la nouvelle équipe municipale poursuit une politique systématique de désendettement de façon à atteindre un montant d'endettement correspondant aux valeurs moyennes observées pour des villes de la taille d'une ville de 16 477 habitants.

* Les variations brutales en 2007 et 2008 sont liées pour partie à l'intégration dans le budget communal de la dette masquée dans le syndicat SIEVYB par un dispositif jugé illégal par la Chambre Régionale des Comptes, ce qui a conduit le préfet à dissoudre ce syndicat en 2009.

Taux de la taxe d'habitation : après 4 budgets consécutifs sans augmentation, une baisse de 2 % cette année.

Avant 2008, on constate une évolution systématique à la hausse. Depuis 2008, le taux communal a été maintenu constant sur 5 budgets consécutifs. En 2013, fruit des efforts collectifs et de l'assainissement des finances, une baisse des taux va être appliquée.

Evolution du taux de TH année n/n-1



DIAPORAMA

Du 15 décembre au 1er janvier 2013 : Orsay sous les sapins.
3 semaines d'instantanés partagés, de fête, de sourires, de lumières ... A chacun son souvenir de ces moments sous les sapins, ici quelques moments arrêtés de notre fête collective.

Photos et vidéos sur le site internet (Orsay en images).
Partagez vos impressions sur la page dédiée du site Internet ou sur facebook et Twitter !

Merci à toutes les associations mobilisées, aux Orcéens bénévoles des pOses musicales, et à nos partenaires de l'événement : La Banque Populaire, W4C Factory et Comm'Orsay.





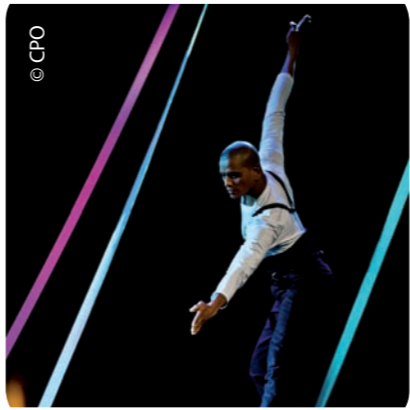
Samedi 15 décembre • Conférence & séance dédicace de Cédric Villani, Médaille Fields 2010 : «La meilleure et la pire des erreurs de Poincaré»

Conférence exceptionnelle à plus d'un titre qui a affiché complet rapidement. Si la retransmission en direct sur le site a malheureusement rencontré des problèmes techniques (c'était une première !), l'intégralité de la conférence sera bientôt disponible en vidéo !
En partenariat avec la Librairie du Lycée



Samedi 1er décembre • RDV musique et danse contemporaines - Graciane Finzi

Une 6e édition à guichet fermé : la qualité et l'initiative récompensée ! La captation du spectacle et l'interview de Graciane Finzi par l'association Orsay Cam est à retrouver bientôt sur www.mairie-orsay.fr en page culture.



Mercredi 19 décembre : plus de 450 seniors Orcéens se sont réunis en fête pour le traditionnel Repas de Noël organisé par le CCAS.

© Clic Clac Gosses

Culture et éducation artistique : Rencontre avec les écoliers d'Orsay.





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une sortie du «gouffre de la dette» qui bénéficie à tous : réduction de la dette et baisse du taux communal de la taxe d'habitation.

Encore 3,2 millions d'euros de remboursement de capital de la dette cette année... avec 1,9 million d'emprunt pour les investissements nouveaux, en 2013 la baisse de l'endettement sera de 1,3 million d'euros.

Même si, progressivement, notre commune sort de la zone rouge, le fardeau pèse encore lourd sur les investissements pour les Orcéens (l'endettement par habitant s'élevait fin 2007 à près du triple de celui des communes comparables selon le rapport de la chambre régionale des comptes...).

Le travail réalisé depuis pour sortir notre commune de ce «gouffre de la dette» est très important. Les efforts menés ont été considérables (passage d'une dette de plus de 40 millions d'euros à moins de 30...) et doivent se poursuivre.

Ce sont ces efforts qui permettent de réduire aujourd'hui le taux communal de la taxe d'habitation des Orcéens.

Bienvenue à tous à la cérémonie des vœux 2013 qui se déroulera au complexe de Mondétour !

Le projet de départ a été amélioré pour répondre de manière plus adéquate aux attentes des riverains et des usagers : la salle polyvalente dédiée aux associations sportives et culturelles est plus grande, l'option chauffage et les isolations thermique et phonique ont été étendus à l'ensemble du complexe.

Voici donc une nouvelle infrastructure pour tous les Orcéens qui permet entre autres d'accueillir des événements festifs de grande ampleur. C'est donc le 25 janvier que nous vous accueillons dans cet espace, à l'occasion des Vœux du maire et de la municipalité.

Investir pour l'avenir d'Orsay et pour ses habitants, tout en réduisant la dette : c'est le chemin que nous avons choisi, que nous suivons et que poursuivrons.

Pour conclure sur ce sujet, il est étonnant qu'un élu d'une des minorités, ancien élu de la majorité, ayant voté par ailleurs le budget 2012 qui intégrait et précisait en toute transparence l'évolution du projet, le critique aujourd'hui de manière polémique et excessive. Étonnant ? quoique...

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2013 !

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

Tennis de Mondétour : Double faute du maire et revers pour les Orcéens !!!

Estimé en 2009 à 920 000 € HT dont seulement 535 000 payés par la commune, le coût de la construction du complexe polyvalent de Mondétour aura finalement doublé en 3 ans.

Pire la part à la charge des Orcéens a, quant à elle, presque triplé.

Au final **12,5% de ce que nous avons payé** en taxes d'habitation et foncières en 2012 auront été engloutis dans ce projet mal géré dont le **surcoût dépasse le million d'euros** (près de 7MF).

Le détail de ce **fiasco financier** et les explications approximatives du maire sont à retrouver sur <http://www.orsay2014.fr/>

Bonne année quand même...

L'équipe de Orsay et rien d'autre orsayetriendaute@free.fr

Chers Orcéens,

Le début d'année marque le temps des étrennes. A Orsay, le débat d'orientation budgétaire s'est résumé à une litanie de satisfécits et le vote du budget à un cortège d'augmentations, Orsay étant soumis à ses partenaires extérieurs : la CAPS avec son « impôt ménage », le conseil général avec la baisse et la suppression envisagée de sa subvention pour l'enfance (-68% dès 2013).

L'inflation des constructions d'équipements communaux, sous le prétexte fallacieux d'obtenir des subventions, entraîne de nouveaux emprunts pour 2013 : +1,9 M d'euros, et une hausse sensible des coûts associés (primes d'assurance +27%, fluides, personnels d'entretien...).

Alors, pour plaire, on spéculer sur l'avenir : augmentation des recettes de la piscine (+25%), des concessions funéraires (+123%), de la restauration scolaire. En revanche, rien pour les actions sociales et + 10% pour la culture. Belle justice.

Pendant ce temps, les travaux ont commencé rue Racine et rue Guy Moquet : les citoyens du nord-est d'Orsay ont eu un avant-goût de ce qui les attend pendant deux ans. Rues bloquées, places de stationnement créées à même la voirie pour remédier à la suppression autocratique d'un parking, ne sont qu'une conséquence d'un PLU qui dévore tout l'espace. Après avoir été considérés comme des « sales gosses », les Orcéens seraient également assez « riches » pour payer toujours plus, au propre comme au figuré ? Nous ne le pensons pas.

Nous vous souhaitons tout de même une douce année 2013.

MH AUBRY, B LUCAS-LECLIN, D DENIS, S PARVEZ, J VITRY, B DONGER-DESVAUX



carnet

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Soën Williame le 21 novembre 2012 / Yaëlle Herrati le 26 novembre 2012 / Firas Cheikh Mhamed le 28 novembre 2012 / Melicia Crespin le 28 novembre 2012 / Lou Moreau le 28 novembre 2012 / Maxime Brohon le 3 décembre 2012 / Noémie Brohon le 3 décembre 2012 / Malo Le Moal le 8 décembre 2012

Félicitations aux jeunes mariés

Christophe Flouzat et Claire Franchini le 24 novembre 2012

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Teng Zhou le 5 novembre 2012 / Denis Le Moal le 11 novembre 2012 / Jeanne Folligne le 14 novembre 2012 / Mohamed Bounab le 16 novembre 2012 / René Maurice le 21 novembre 2012 / Antoinette Forsans le 24 novembre 2012 / Annie Angel le 28 novembre 2012 / Auguste Sarda le 9 décembre 2012 / Alain Soulaischamp le 10 décembre 2012

Le recensement, chacun y trouve son compte !

Une partie de la population d'Orsay sera recensée entre le 17 janvier et le 23 février 2013.

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations fiables et récentes pour mieux adapter les infrastructures et les équipements aux besoins des habitants (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.).

Vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 17 janvier 2013.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement. Ces docu-

ments seront remplis avec soin.

Vous pourrez demander conseil à l'agent recenseur, il vous aidera volontiers. Il récupèrera les questionnaires lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Tous les questionnaires devront être retournés au plus tard le samedi 23 février 2013.

Participer au recensement est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 60 92 80 00.

Vos agents recenseurs (munis d'une carte officielle tricolore)



TOUS LES COMPTE-RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR OU SUR DEMANDE À secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
MERCREDI 6 FÉVRIER 2013 À 20H30

menus du mois

Mercredi 2 / Salade verte/ dés de Gruyère / Saumon à la crème et pommes vapeur/ Fruit

Judi 3 / Potage de légumes/ Pennes aux courgettes et émincés de poulet/ Chèvre et compote de pommes

Vendredi 4 / Friand au fromage/ Omelette et poêlée haricots verts et champignons / Fromage blanc et fruit

Lundi 7 / Pamplemousse/ Curry de porc et semoule/ Camembert et éclair au chocolat

Mardi 8 / Salade betteraves aux pommes/ Poisson pané et purée de brocolis/ Tome et fruit

Mercredi 9 / Salade de pommes de terre/ Rôti de veau et **carottes** Vichy/ Entremets praliné

Judi 10 / Salade de tomates/ cœur de palmier/ Sauté de bœuf aux oignons et coquillettes/ **Yaourt nature** et fruit

Vendredi 11 / Radis croqu' au sel/ Cabillaud à la Provençale et galette de légumes/ Pyrénées et galette des rois

Lundi 14 / **Carottes** râpées/Steak haché et **frites**/ Ketchup/ Gouda et compote tous fruits

Mardi 15 / Concombre bulgare/ Pilons de poulet sauce barbecue et haricots verts-**tomates**/ Coulommiers et quatre quart

Mercredi 16 / Blanquette de dinde et riz/ Fromage blanc et fruit

Judi 17 / Crêpe au fromage/ Pavé d'hoki sauce

échalote et purée de carottes/ Emmental et fruit

Vendredi 18 / Salade verte au thon/ Spaghetti Bolognaise/ Yaourt aromatisé et fruit

Lundi 21 / Velouté de champignons/ Filet de poisson Sc Hollandaise et julienne céleri-carottes-riz /Edam et fruit

Mardi 22 / Macédoine de légumes/ Rosbif-Ketchup et gratin de chou/ p. de terre/ **Yaourt nature** et fruit

Mercredi 23 / **Tomates** à la Grecque/ Sauté de porc Dijonnaise et farfalle/ Compote pommes-banane

Judi 24 / Cœur de **laitue**/ Cuisse de poulet rôti et gratin de chou-fleur/ p. de Terre/ Samos et far aux pruneaux

Vendredi 25 / Salade d'endives/ betteraves/ Merlus à l'armoricaine et riz/ Fromage blanc et fruit

Lundi 28 / Pamplemousse/ Couscous de dinde/ merguez et semoule/ légumes/ Port Salut et entremets vanille

Mardi 29 / Salade composée (tomates, poivron, maïs)/ Rôti de porc et frites/ Ketchup/ Carrés frais et fruit

Mercredi 30 / Concombre bulgare/ Saumonnette sce Aurore et épinards crévés/ riz/ Babybel et tarte aux pommes

Judi 31 / **Carottes** râpées/ Gigot et haricots blancs à la tomate/ Yaourt aromatisé et **fruit**

consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

PERMANENCE AVOCATS
01 60 92 80 00

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 9 janvier de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 heures à l'avance

PERMANENCE CONSEILLER INFO ÉNERGIE
Judi 24 janvier de 15 h 30 – 18 h
Sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par mail : cie@ateps.fr

PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES
Mercredi 30 janvier à la mairie d'Orsay: 9 h – 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE
Plusieurs permanences chaque semaine dans la circonscription. Uniquement sur rendez-vous au 06 52 55 63 93

PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL
Vice président du Conseil Général.
Sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

Relais Assistantes Maternelles
Matinée d'informations relative à l'emploi d'une assistante maternelle destinée aux familles
Informations administratives, contrat de travail, gestion des congés, etc.
Mercredi 9 janvier et 6 février
Relais Assistantes Maternelles : 9h – 11h
E. André : 01 64 46 70 39
ram@mairie-orsay.fr

SAPINS DE NOËL

Seuls les sapins naturels sont à présenter à la collecte des déchets verts. Les autres sapins, recouverts de neige artificielle (floqués) ou emballés dans un sac à sapin, sont à présenter à la collecte des ordures ménagères

Infos sur les travaux en temps réel ? optez pour l'appli mobile Mairie Orsay ou pour Orsay, notre ville sur les réseaux sociaux. Vous aurez toutes les informations de dernière minute !

Nouvelle chaufferie à la piscine

Les 4 chaudières à gaz qui viennent d'être installées vont permettre :

- de réduire des coûts de consommation pour une économie annuelle estimée à 50 000 €,
 - de respecter les normes environnementales en vigueur,
 - de favoriser l'utilisation du bassin extérieur toute l'année.
- L'emplacement a été retenu en fonction de plusieurs critères, dans le cadre d'une étude technique en amont : maintenir un accès pompier, éviter la fermeture de la piscine pendant les travaux, permettre un raccordement simple et à moindre coût avec l'installation actuelle.

Le montant estimé des travaux est de 500 000 €, pris en charge à hauteur de 200 000 € par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay. Sa mise en service est prévue le 7 janvier 2013.

Entretien de l'équipement

Dans l'action continue d'entretien et de rénovation du complexe nautique d'Orsay, d'autres travaux intérieurs sont menés dont la peinture des plafonds des vestiaires. Autres améliorations attendues : l'installation de la nouvelle chaufferie va permettre de régler les variations de température dans les douches et le changement de la tuyauterie d'obtenir un débit d'eau plus homogène.

Réfection de la toiture de la Courte échelle et du RAM

Changement de 3 velux et l'amélioration de l'isolation.
Le coût de l'opération : 21 900 € TTC.
A noter également, le changement et la sécurisation de la fenêtre.

Gare RER Orsay-ville : la RATP réaménage les quais et la gare.

Prendre le RER à la gare Orsay-Ville peut relever du parcours du combattant pour les personnes à mobilité réduite. Monter sur le quai central avec une poussette ou des bagages aussi lourds que volumineux donne un début d'aperçu du désarroi que peut ressentir une personne en fauteuil roulant devant cet exercice.

Afin de résoudre cette situation inacceptable, la RATP va engager dès la mi-février des travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la gare Orsay-Ville pour une durée de 9 mois.

Principale conséquence des travaux : la fermeture par moitié du passage souterrain de mars à novembre.

Retrouvez dans votre magazine de février un dossier complet qui vous présentera les travaux en détail ainsi que les mesures prises par la mairie pour vous accompagner au cours de cette période.



Avant



Après

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 8 janvier, mercredi 9 janvier, jeudi 10 janvier

Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr (document imprimable) ou au 01 64 53 30 00

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX EST EN MODE HIVER

L'hiver pointe le bout de son nez et les végétaux se font de plus en plus rares.

Ainsi, comme tous les hivers, le SIOM réduit la collecte des déchets verts.

Du mois de décembre au mois de février inclus, le passage de la benne à végétaux s'effectuera tous les 15 jours.

Lundi 14 janvier et mardi 15 janvier / lundi 28 janvier et mardi 29 janvier.

Merci de respecter les dates de collecte et de déposer vos déchets végétaux la veille ou le matin de la collecte (le SIOM passe l'après-midi). Calendrier personnalisé sur www.siom.fr

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Mardi 1er janvier : Orsay / 49, rue du Général de Gaulle (Bakal) - Dimanche 6 janvier : Saclay / 2, place de la mairie (Gaonach) - Dimanche 13 janvier : Gif / 2, place Croix de Grignon (Guichet) - Dimanche 20 janvier : Orsay / 25, rue de Paris (Dahan) - Dimanche 27 janvier : Les Molières / 11, place de la mairie (Chaugny)

La nuit (20 h à 9 h) appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

CÉRÉMONIE DES VOEUX AUX ORCÉENS

**David Ros, votre maire
et l'équipe municipale
convient tous les Orcéens
à la Cérémonie des Voeux 2013**

**Le vendredi 25 janvier
à partir de 19 h 30
au nouveau Complexe sportif
et polyvalent de Mondétour**

(Allée des Tennis / Rue des Trois Fermes)

